

Lisons à Montbrison

Règlement intérieur et bulletin de participation

Journée du livre samedi 11 avril 2020 à Montbrison

Article I : But

Organisée par l'association Mots et Couleurs de la Loire, désignée ci-après « l'organisateur », la manifestation a pour but l'organisation d'une journée de rencontre et d'exposition vente autour du livre.

Article II : Lieu – Date – Horaires

Cette manifestation aura lieu le samedi 11 avril 2020 à Montbrison de 10h00 à 18h00. La salle de l'Orangerie, située dans le jardin d'Allard est mise à notre disposition pour la journée.

Article III : Participants

Cette manifestation est ouverte sur invitation de l'organisateur aux auteurs s'étant acquittés de la participation forfaitaire de 15 euros (repas de midi pour l'auteur offert par l'association). Cette participation ne pourra en aucun cas être remboursée si le participant n'est pas présent le jour de la manifestation, quel qu'en soit le motif.

La fréquentation de la manifestation par un public important et intéressé n'est pas garantie par l'organisateur.

Article IV : Droits et obligations des participants

Les ventes et démonstrations sont autorisées.

Les participants devront être installés le samedi 11 avril à 9h30 au plus tard et ne pourront pas quitter le salon avant 18h00 (heure à laquelle ils devront remettre l'emplacement en état).

Article V : Aménagements de stands

Seul l'organisateur décide de l'attribution des emplacements. Pour un mélange des genres d'écriture l'équipe organisatrice vous attribuera une place, si vous avez un problème avec votre emplacement veuillez en parler à un organisateur qui décidera s'il est judicieux ou non de vous déplacer. Une seule, et unique, table et une chaise seront fournies aux participants. Les participants déclarent connaître et s'engagent à respecter les mesures de sécurité imposées par les pouvoirs publics ou éventuellement prises par l'organisateur.

Article VI : Gardiennage

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage divers qui pourraient être occasionnés aux pièces exposées, matériel d'exposition et aux objets personnels.

Article VII : Responsabilité

Les participants sont entièrement responsables des activités exercées sur leur stand et devront vérifier que celles-ci sont conformes à la législation en vigueur.

A cet effet, les participants s'engagent à souscrire une police d'assurance responsabilité civiles, dommage, vol et accident dont ils pourront produire une attestation sur demande des organisateurs.

Les participants renoncent aussi à tout recours contre l'organisateur en cas de vol, détérioration, incendie ou tout autre dégât sur les objets exposés ou stockés sur son espace, avant, pendant et après la manifestation.

L'inscription est nominative. En cas de regroupement de prestataires, la responsabilité de l'emplacement incombe au souscripteur de celui-ci.

Article VIII : Modification

Les participants s'engagent à accepter toute éventuelle modification quant aux dates, horaires, site d'implantation si un événement obligeait l'organisateur à modifier, annuler, reporter la manifestation. En cas d'annulation, aucun dédommagement ne pourra être exigé.

Fait à

le

Signature (précédé de lu et approuvé)

Inscription à

Lisons à Montbrison

Du Samedi 11 avril 2020

Date limite de préinscription le 1^{er} février 2020

Candidature spontanée de l'auteur :

- Nom :
- Prénom :
- Nom de plume :
- Téléphone :
- Adresse postale :
 - Code postal :
 - Ville :
- Courriel :

Ouvrages proposés :

- Première participation au salon : oui non
- Titres des ouvrages présentés :

- Date de parution de l'ouvrage le plus récent :

Genre littéraire (merci de cocher la ou les cases correspondantes) :

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Roman | <input type="checkbox"/> Mémoires | <input type="checkbox"/> Historique |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | <input type="checkbox"/> Nouvelle | <input type="checkbox"/> Essai |
| <input type="checkbox"/> Policier | <input type="checkbox"/> Biographie | <input type="checkbox"/> Livre d'art |
| <input type="checkbox"/> Recueil Poétique | <input type="checkbox"/> Bande Dessinée | <input type="checkbox"/> Contes |
| <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : | | |

Aspects techniques :

①) Attention : si vous avez déjà participé aux précédentes éditions vous ne pouvez postuler à nouveau que si, et seulement si, un nouvel ouvrage a été édité depuis le 1 juillet 2019.

②) Vous recevrez une réponse définitive par mail au 15 février 2020 au plus tard. Pour les candidatures non retenues le chèque sera renvoyé par courrier au 15 février au plus tard.

③) Chaque auteur devra payer la somme de 15 euros, somme incluant la location du stand et le repas de midi pour l'exposant inscrit. Si une personne accompagnante désire manger, elle devra s'acquitter de la somme de 10 euros.

✂ :

Le chèque de 15 euros pour la location du stand, et un repas de midi au bénéfice de l'exposant, est à émettre à l'ordre de Mots et Couleurs de la Loire, à l'adresse suivante :

Mots et couleurs de la Loire

Chez Nicole Mercier-Thomasson
16 ter avenue de Montbrison
42600 Ecotay l'Olme

Repas de midi le 11 avril 2020

Inscription supplémentaire pour des personnes accompagnantes

Madame, Monsieur

Accompagnants : Réservation de repas à 10€ = (Total accompagnants)

Chèque correspondant envoyé à l'inscription (à l'ordre de Mots et Couleurs de la Loire)

Faites un seul chèque global pour le stand et les repas supplémentaires le cas échéant.